

## Avis de possibilité de commenter sur un projet de catégorie C

### *Class Environmental Assessment for Activities of the Ministry of Northern Development and Mines under the Mining Act*

#### **Projet de réhabilitation du site de la mine de cuivre Gould**

Le ministère des Mines (MINES) vous invite à commenter le projet de réhabilitation du site de la mine de cuivre Gould, situé dans le Canton de Gould, à environ 70 km à l'est de Sault Ste. Marie et à 45 km au nord de Thessalon, en Ontario. L'emplacement du projet est indiqué ci-dessous dans la Figure 1.

L'objectif du projet est de réhabiliter les dangers miniers sur le site de la mine de cuivre Gould afin d'éliminer les risques pour le public et pour l'environnement. Les dangers miniers à aborder comprennent : deux monteries vers la surface, une galerie d'accès, un pilier de couronne et les restes d'infrastructure. Des études sur l'acoustique des chauves-souris ont permis de confirmer la présence d'espèces de chauves-souris en péril, et des chauves-souris individuelles ont été observées volant pour entrer dans la galerie d'accès de la mine et en sortir. On suppose que les chauves-souris utilisent le chantier souterrain comme hibernacle. Une étude géotechnique a permis de déterminer que le pilier de couronne associé à la galerie d'accès n'est pas stable à long terme et, par conséquent, que les mesures de réhabilitation favorables aux chauves-souris (p. ex. portes en acier inoxydable) ne sont pas réalisables, car elles ne permettraient pas d'assurer la stabilité à long terme du pilier de couronne de la galerie d'accès. L'approche de réhabilitation proposée pour la galerie d'accès consiste à remblayer celle-ci pour soutenir le pilier de la couronne et l'empêcher de s'effondrer. Le remblai empêchera également de façon permanente l'accès du public à la galerie d'accès, mais il entraînera la perte permanente de l'habitat des chauves-souris.

La stratégie de réhabilitation pour les deux monteries consiste à remblayer celles-ci en utilisant une combinaison de matériaux cimentés et non cimentés pour en maintenir la stabilité à long terme. L'infrastructure minière à déclasser comprend une sous-station hydroélectrique, les fondations du site de l'usine, un réservoir d'eau et deux barils en acier. Les zones perturbées seront remblayées et paysagées, au besoin, et pourront ainsi se revégétaliser naturellement pour s'harmoniser avec l'habitat environnant.

Ce projet proposé de catégorie C sera réalisé conformément à l'EE de portée générale *A Class Environmental Assessment for Activities of the Ministry of Northern Development and Mines under the Mining Act* (disponible en anglais seulement). Nous vous invitons à nous faire part de vos commentaires et de vos préoccupations concernant ce projet proposé. Les commentaires doivent être reçus au plus tard le **3 juillet 2023**. Pour obtenir de plus amples renseignements ou pour soumettre des commentaires sur le projet, veuillez communiquer avec :

Michaela Haring  
Planificatrice de l'environnement  
933, chemin du lac Ramsey  
Sudbury ON P3E 6B5  
Tél. : 249 885-3631  
[Michaela.Haring2@Ontario.ca](mailto:Michaela.Haring2@Ontario.ca)

Veillez prendre note que les renseignements personnels fournis dans une soumission (p. ex. nom, adresse et numéro de téléphone) et vos points de vue et opinions sont recueillis par le ministère des Mines (MINES) en vertu de la *Loi sur les évaluations environnementales* dans le but de mener des consultations publiques et de prendre des décisions concernant le projet. Les renseignements personnels peuvent également être communiqués à la Direction des permissions environnementales du ministère de l'Environnement, de la Protection de la nature et des Parcs. La collecte, l'utilisation et la divulgation de ces renseignements sont toutes régies par la *Loi sur l'accès à l'information et la protection de la vie privée*. Les questions concernant la collecte de ces renseignements doivent être adressées à la personne-ressource nommée ci-dessus.

**Figure 1 : Emplacement du projet**

